



Fleurance, le 30 mars 2020

*Aux parents de nos élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>*

Chers parents,

Voici quelques informations pratiques concernant les séjours qui étaient prévus en cette fin d'année scolaire, et sur les choix que nous avons faits (informations déposées également sur le site web du collège : [www.saintjosephfleurance.com](http://www.saintjosephfleurance.com))

Le séjour en Andalousie a donc été annulé, avec une demande de report pour le mois d'octobre 2020, afin de limiter (voire supprimer complètement, c'est un travail en cours avec des conditions évolutives compte tenu de la situation actuelle) les frais d'annulation. Les dates sont réservées.

Ainsi, les sommes déjà engagées le resteraient au profit de ce nouveau séjour, qui serait donc proposé aux élèves aujourd'hui en classe de 5<sup>e</sup>. Il permettra de découvrir une région riche des empreintes laissées par les grandes cultures qui l'ont peuplée, et de visiter Séville, Grenade, Cordoue... Le montant demandé aux familles pour ce séjour était de 380€, la classe de 5<sup>e</sup> étant plus nombreuse, le montant ne sera pas plus élevé, peut-être moins selon le nombre de participants.

Nous préférons donc vous le proposer assez tôt pour anticiper tant que possible sur ce montant, et vous invitons à compléter la pré-inscription ci-jointe, que vous pouvez remettre par courriel : [contact@saintjosephfleurance.com](mailto:contact@saintjosephfleurance.com).

Si votre enfant est en classe de 3<sup>e</sup>, l'intégralité du montant que vous avez versé vous sera remboursé. Nous vous proposons deux solutions de remboursement :

- si votre situation le permet, par chèque à l'issue du confinement.
- en cas de souhait plus urgent, par virement. **Nous vous remercions alors d'en faire la demande par courriel : [contact@saintjosephfleurance.com](mailto:contact@saintjosephfleurance.com). Si vous n'êtes pas en prélèvement automatique, il faudra joindre un RIB à votre demande.**

Si votre enfant est en classe de 4<sup>e</sup>, nous gardons les chèques non encaissés en attente, les montants déjà enregistrés le restent donc en vue de l'année scolaire prochaine, sauf demande contraire de votre part. Dans ce cas, nous vous remercions là aussi d'adresser votre demande par courriel : [contact@saintjosephfleurance.com](mailto:contact@saintjosephfleurance.com).

A ce jour, le séjour prévu dans les Deux-Sèvres pour la classe de 5<sup>e</sup> du 18 au 20 mai n'est pas annulé, nous restons cependant et évidemment attentifs à la situation.

Au nom de toute l'équipe du collège Saint Joseph, soyez assurés de nos sentiments respectueux et dévoués auprès de vos enfants.

Guillaume COURNET